

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CNSS : la partie de poker menteur a commencé

LES négociations, alors qu'elles avaient bien débuté vendredi dernier, ont été brusquement interrompues par la coalition de trois syndicats de la CNSS. Cette dernière a déploré hier l'attitude "dédaigneuse" de l'administration provisoire lors de la deuxième journée des discussions. Si Christophe Eyi pense que la partie adverse fausse le jeu, personne ne sait quand les pourparlers reprendront.

Serge A. MOUSSADJI &
Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LORSQUE l'administrateur provisoire de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Christophe Eyi, avait annoncé, il y a quelques jours, que des négociations allaient être ouvertes avec les syndicats, chacun avait pensé que les problèmes empêchant la direction provisoire de faire son travail ne seraient rapidement qu'un lointain souvenir. Hélas, les pourparlers ont tourné court et abouti à une grève lancée lundi passé.

Du coup, plutôt que de dialoguer autour d'une table, chaque partie abat ses cartes à distance. Pour mettre l'opinion de son côté et pousser l'autre camp dans une partie de poker menteur. Jeu de dés fondé sur le bluff qui se joue à partir de deux joueurs, le but de la partie est de ne pas perdre les manches en faisant monter les enchères chaque fois. Selon Jocelyn Ngoma, leader du SYNA-CNSS et porte-parole de la Coalition, les syndicats n'auraient pas apprécié le ton condescendant, à la limite de l'injure, employé par l'administrateur provisoire lors de la deu-



La grève continue à la CNSS.

xième journée de ces rencontres. "Nous avons été heureux lorsque la direction a décidé de discuter avec nous. La première journée s'est bien déroulée. Nous avons présenté nos préoccupations. Nous nous quitions en bons termes. Mais nous n'avons pas compris les propos insultants de M. Eyi le lendemain. Il nous a traités de hors-la-loi, de perturbateurs. C'est une attitude

que nous n'avons pas acceptée. Et comme nous étions encore dans les délais définis par notre préavis de grève, nous avons alors décidé de cesser immédiatement tout travail", a expliqué hier le syndicaliste.

Pour ce dernier, la direction n'aurait jamais eu l'intention de discuter avec la Coalition. Au point de s'entendre avec l'inspecteur du travail mandaté. "Difficile de

ne pas arriver à cette conclusion quand on se rend compte que celui-ci, non seulement ne maîtrise pas le dossier, mais parle de la même manière que l'administrateur provisoire. C'est-à-dire qu'il nous dépeint comme des gens qui veulent juste l'affrontement et rien d'autre."

L'administrateur provisoire de la CNSS estime plutôt que la Coalition ne joue pas franc-jeu. "La

suppression du 13e mois n'est pas une question de principe, mais simplement une décision difficile, bien que très concrète, visant à permettre à la CNSS d'avancer sur le plan des réformes et de continuer à assurer sa mission après le 31 décembre 2022, malgré de lourds engagements accumulés et non payés depuis plusieurs années. La CNSS a toujours vécu au-dessus de ses moyens. Pour le seul mois de décembre, ce serait environ quatre milliards de FCFA à régler au titre des salaires; soit à peu près un dixième de la masse salariale mensuelle des fonctionnaires. La volonté d'aller à une grève sans passer par des négociations et sans envisager un service minimum pose en revanche un problème éthique et moral du point de vue des missions de la Caisse. Le délai de préavis n'était pas arrivé à son terme que les collaborateurs avaient en partie cessé le travail. Cette perturbation du travail ne fera qu'accroître les difficultés dans lesquelles l'Institution se trouve depuis plusieurs années. Nos bénéficiaires qui sont pour la plupart des personnes fragiles, sont littéralement pris en otage dans ce mouvement, en plein paiement des pensions et des rentes. Nous rappelons que la suppression du 13e mois décidée par le Comité de surveillance et de contrôle n'affecte pas les agents du Collège Exécution. C'est pourquoi, nous attendons toujours la Coalition des syndicats autour de la table des négociations pour ramener la sérénité indispensable à la pleine réalisation de nos missions régaliennes: immatriculer, recouvrer et payer les prestations sociales à nos bénéficiaires", a indiqué hier Christophe Eyi.

Sur la question du service minimum, la Coalition se défend en arguant que seules les structures sanitaires l'observent. À hauteur de 40 % d'après les lois en vigueur.

Contrepoint

À qui profiterait la mort de la CNSS ?

ENA
Libreville/Gabon

POURTANT l'objectif visé est clair: remettre à flot la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), fleuron d'une politique sociale gabonaise de référence en Afrique, un organisme allant à vau-l'eau. Mais les nouvelles sont loin d'être rassurantes, du moins à l'issue du dialogue engagé dernièrement entre les partenaires sociaux et l'administration provisoire. Les

échanges ont débouché sur un retentissant fiasco, à rebours des prétentions de sauvetage nourries par les deux parties.

Or, ce dialogue est capital dans la recherche commune des voies de redressement. Aujourd'hui, il est plus qu'impératif que les deux parties auxquelles peuvent se joindre des expertises extérieures renouent les fils du dialogue afin de parvenir à desserrer les goulots d'étranglement que l'on sait multiples et insidieux.

S'il est clair que la situation de la CNSS est source d'inquiétude, cela ne devrait pas faire perdre de vue que sa descente aux enfers doit impérativement être circonscrite. La tendance actuelle caractérisée par le naufrage doit être renversée pour tendre vers l'espérance d'un redressement prometteur. Ce qui est encore bien possible pour peu que les différents acteurs puissent réviser les positions extrêmes qui semblent se dessiner actuellement et éviter un nau-

frage collectif au bateau CNSS. Si cet idéal n'habite pas les deux parties, se pose alors la question rationnelle: à qui profiterait la mort de la CNSS? Au regard des conséquences d'une telle perspective, un sursaut de grande veine doit encore être entrepris avec pour articulation d'accorder les violons, inspirée qu'elle devrait par le dessein noble de lamener les engrenages bloquants.

Il y va de la survie de cette poule aux œufs d'or!